

*Article 21 du Règlement***L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE**LA RÉOLUTION INVITANT À S'OPPOSER À LA MODIFICATION DE
LA LOI SUR LES BREVETS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, je voudrais communiquer les vues d'un organisme manitobain qui représente la plupart des agriculteurs appartenant à des groupes de producteurs de cette province. Dans leur lettre au ministre de la Consommation et des Corporations (M. Andre), les *Keystone Agricultural Producers* disent avoir adopté à l'unanimité une résolution invitant leur association à s'opposer énergiquement aux modifications proposées à la Loi sur les brevets, lesquelles accorderaient aux fabricants de produits chimiques une protection de 10 à 17 ans sur leurs brevets de nouveaux médicaments.

Ils n'ont pas écrit seulement parce que les agriculteurs, en tant que consommateurs, devront payer des prix plus élevés, mais aussi pour la raison suivante:

... nous croyons que toute mesure qui serait prise concernant les médicaments se répercutera lourdement sur la production et le prix des insecticides.

Les insecticides sont évidemment importants pour les agriculteurs dans la production alimentaire. Le ministre doit retirer le projet de loi, comme le proposent les *Keystone Agricultural Producers*.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONALLE NORD DE L'ONTARIO—ON APPUIE LES INITIATIVES DU
GOUVERNEMENT

M. John A. MacDougall (Timiskaming): Monsieur le Président, le gouvernement conservateur est conscient des problèmes régionaux du nord de l'Ontario. Je suis heureux de constater que, depuis 1984, on accorde aux habitants de cette région une attention qui faisait défaut sous le gouvernement antérieur.

Les initiatives qu'examinent actuellement le groupe parlementaire du nord de l'Ontario et le Cabinet témoignent de l'importance que nous accordons à la région. Il ne s'agit pas des mesures ponctuelles et des solutions à court terme du gouvernement libéral antérieur, ni d'une politique de simple réaction aux cycles de prospérité et de marasme de l'économie du Nord. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre d'une démarche responsable du gouvernement, qui vise à exploiter les points forts des industries extractives du nord de l'Ontario.

Notre gouvernement a accordé à cette région et à ses problèmes particuliers toute l'attention méritée. Nous continuerons de collaborer avec la population pour accroître la stabilité future du nord de l'Ontario.

• (1405)

[Français]

L'INDUSTRIE FORESTIÈREREMERCIEMENTS À M. JEAN PERRON POUR SA CONTRIBUTION
VISANT À FAIRE DE LA SARRE LA CAPITALE FORESTIÈRE DU
QUÉBEC

M. Gabriel Desjardins (Témiscamingue): Monsieur le Président, samedi le 6 décembre prochain, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue décernera pour la première fois de sa courte histoire un doctorat *honoris causa* à M. Jean Perron, président de la Normick Perron de La Sarre. Cette heureuse initiative se veut un témoignage de reconnaissance de notre communauté à l'égard d'un homme et d'une famille qui ont écrit une page importante dans l'histoire du nord-ouest québécois.

Monsieur le Président, le nom de Perron est chez nous, en Abitibi-Témiscamingue, synonyme de bâtisseur, d'entrepreneurship et de succès. La réussite fulgurante de la Normick Perron au cours des dernières années est le fruit de la ténacité, du travail et de l'ingéniosité déployés par ses dirigeants.

Permettez-moi donc, monsieur le Président, de joindre ma voix à celle de ma collectivité pour remercier M. Jean Perron pour son implication dans notre milieu et pour avoir contribué à faire de La Sarre la capitale forestière au Québec.

* * *

LES FEMMESLA NÉCESSITÉ D'UNE VÉRITABLE POLITIQUE D'ÉGALITÉ DES
CHANCES

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, une étude réalisée cet automne par le ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social révèle qu'en ce qui a trait à leur éducation, là où les femmes devançaient les hommes, ces derniers ont eu tendance à combler l'écart et même à renverser la situation, alors que là où les hommes faisaient mieux que les femmes, l'écart n'a été comblé que très lentement.

Par ailleurs, l'étude démontre une diminution notable de l'écart entre les proportions d'hommes et de femmes effectuant des études universitaires, mais l'étude indique aussi que cette situation n'est pas pour autant significative. En effet, dans les secteurs éducationnels plus rentables du point de vue économique, l'écart entre les hommes et les femmes s'est davantage élargi. En somme, les femmes enregistrent des gains dans les secteurs éducationnels délaissés par les hommes, mais rares sont les femmes qui font des gains dans les secteurs non traditionnels.

Alors, monsieur le Président, une véritable politique d'égalité des chances doit promouvoir l'émancipation des femmes dans tous les secteurs et non pas consolider leur confinement dans des ghettos structurels.